

Réaction du SPGQ au dépôt patronal sur les matières intersectorielles :

Des offres insuffisantes

Le SPGQ est déçu que le gouvernement ne propose, dans ses offres intersectorielles (1) déposées aujourd'hui, qu'une hausse maximale de 7 % des coûts de main-d'œuvre pour une période de cinq ans. Le Syndicat partage l'analyse de ses partenaires du Front commun (2) à l'effet que la proposition ne garantit aucunement des augmentations de salaires pour les employées et employés de l'État puisque le pourcentage de 7 % englobera tous les coûts relatifs à la main-d'œuvre, soit ceux liés au maintien de l'équité salariale, à la relativité salariale, aux régimes de retraite et aux autres conditions de travail. Il y a donc loin de la coupe aux lèvres.

Alors que le gouvernement s'entête à refuser la tenue d'une commission d'enquête afin de mettre au jour les sources importantes de gaspillage des fonds publics (3) au profit d'intérêts particuliers, il fait du même souffler le choix de ne pas investir les sommes nécessaires pour assurer la qualité des services publics. Ce faisant, il agit au détriment, non seulement des 475 000 travailleuses et travailleurs du Front commun, mais également de toute la population.

Dans les prochains jours, le SPGQ analysera plus en détail les offres patronales sur les matières intersectorielles déposées le 30 novembre 2009, tout en prenant en compte les réponses qu'il obtiendra aux demandes sectorielles.

Le véritable problème : l'attraction et la rétention de la main-d'oeuvre

En déposant ses offres, la présidente du Conseil du trésor choisit d'ignorer le principal problème des services publics à l'heure actuelle, soit celui de l'attraction et de la rétention de la main-d'œuvre. Ce problème ne peut être résolu sans combler les écarts salariaux qui séparent les employées et employés de l'État de celles et ceux de la plupart des autres catégories d'employeurs.



Les offres patronales sont d'autant plus décevantes qu'elles ne tiennent aucunement compte du retard salarial des employées et employés de l'administration québécoise par rapport à l'ensemble des salariés québécois, soit un retard de 8,7 % selon le récent rapport de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (4). Les commentaires de la présidente du Conseil du trésor indiquent clairement que celle-ci s'est contentée de regarder l'arbre plutôt que l'ensemble de la forêt. L'avance de 3,6 % qu'elle décline de toutes les façons possibles ne concerne en réalité qu'un des nombreux éléments examinés par l'ISQ : celui où la rémunération globale, c'est-à-dire incluant les avantages sociaux, est comparée seulement avec le secteur privé. Signalons que, si on compare uniquement le salaire versé, nous accusons un écart salarial de 6 % par rapport au privé. Pour la catégorie incluant l'administration municipale, les sociétés d'État, les universités et l'administration fédérale, le retard est de 13,5 % pour les salaires et de 18,3 % pour la rémunération globale. Ironiquement, de cette navrante réalité, la ministre ne dit mot.

Le début du processus de négociation

Le dépôt des offres patronales pour les matières intersectorielles lance véritablement les négociations. Il s'agit d'une première offre qu'on espère voir bonifiée au fil du processus. Il faut cependant souhaiter que le gouvernement négocie de bonne foi. C'est à ce moment que la force des membres réunis au sein du Front commun prendra tout son sens.

1. Les négociations intersectorielles concernent la rémunération, la retraite et les droits parentaux
2. Voir à ce sujet le communiqué du Front commun : <http://bit.ly/6vaBKp>
3. Il pourrait s'agir de plusieurs milliards de dollars par année selon certaines sources. Voir Le Courrier parlementaire du 30 novembre 2009 : <http://bit.ly/8GEbtD>
4. Voir les faits saillants du rapport de l'ISQ : <http://bit.ly/4CUYoD>